

« Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) » – Votation du 18 juin 2023

NON

à la loi sur le gaspillage de l'électricité

Loi fédérale sur le climat LCI

www.crise-energie-non.ch

Alors même que nous manquons déjà d'électricité, cette loi extrémiste conduit à l'interdiction, de fait, du mazout, du gaz, du diesel et de l'essence, qui représentent 60 % de notre consommation d'énergie. Se chauffer et rouler en voiture ne seront plus possibles autrement qu'à l'électricité, ce qui signifiera une augmentation massive de nos besoins en électricité et des milliers de francs de coûts supplémentaires pour les ménages chaque année. Le paysage sera recouvert d'éoliennes et de panneaux solaires, sans toutefois garantir un approvisionnement électrique suffisant et abordable en hiver. Il faut donc dire non à cette loi ruineuse sur le gaspillage de l'électricité.

Explosion des prix de l'électricité

Les gens aux revenus ordinaires, les familles et les retraités ainsi que les hôtels, les restaurants et les commerces souffrent déjà des prix élevés de l'énergie et de l'électricité. Éloignée des réalités, cette réforme de l'approvisionnement énergétique engendrera selon une étude

387 milliards de francs de dépenses supplémentaires, soit plus de 1400 francs par habitant et par an ! Une étude menée par l'EPFZ prévoit que les coûts de l'énergie tripleront, ce qui représentera 6600 francs par habitant et par année en coûts supplémentaires. L'énergie et l'électricité deviendront un luxe réservé aux

riches. L'industrie devra limiter sa production ou la délocaliser à l'étranger. Les propriétaires devront investir massivement et les loyers augmenteront.

Sortie sans plan B

Cette loi extrémiste entraînera l'interdiction des sources d'énergie telles que le mazout, l'essence, le diesel et le gaz, et ce sans le moindre plan pour produire suffisamment d'électricité à un prix abordable pour les voitures électriques, les pompes à chaleur, etc.

Aggravation de la pénurie d'électricité

Comment sommes-nous censés remplacer environ 60 % de nos besoins en énergie par de l'électricité ? On a calculé qu'il faudrait construire 17 centrales hydrauliques comme la Grande Dixence, environ 5000 éoliennes et 70 millions de m² d'installations solaires supplémentaires. La nature et le paysage seront ainsi défigurés. Comme il n'est pas possible de stocker assez d'électricité, l'énergie solaire et l'énergie éolienne seront malgré tout insuffi-

santes pour couvrir les besoins en électricité durant la saison d'hiver. Qui plus est, la crise actuelle montre qu'on ne peut pas se fier aux importations.

Mise en danger de l'approvisionnement

L'abandon non planifié des énergies fossiles mettra en danger la sécurité de l'approvisionnement. Nous deviendrons encore plus dépendants des conditions météorologiques et des ressources de l'étranger. Si l'on veut un approvisionnement en énergie sûr, il faut tabler sur le développement de différentes sources d'énergie (sans interdiction technologique) pour pouvoir ensuite abandonner les énergies fossiles en toute sécurité.

Rééducation étatique

Le Conseil fédéral pourra à lui seul exiger des mesures extrêmes telles que la rénovation coûteuse des habitations, le remplacement des chauffages à gaz ou à mazout en état de fonctionner ou encore l'interdiction des voitures à essence, des voyages en avion ou de la consommation de viande.

Donc:

NON
**à la loi sur le gaspillage
de l'électricité**

Loi fédérale sur le climat LCI

www.crise-energie-non.ch